



**POSTAUX
DE PARIS**

Section Paris 11

C'est la direction qui doit être sanctionnée

Alors que nous nous sommes mobilisés massivement les 24 juin, 7 septembre et 23 septembre et que nous nous battons depuis mardi dernier pour faire valoir nos droits, la direction fait preuve de mépris à l'égard de nos conditions de travail. Elle a dépassé les bornes jeudi en séquestrant notre camarade Christophe DARE.

Prenant pour prétexte une discussion animée s'étant déroulée dans le cadre du conflit social suite à une provocation du Directeur, Monsieur PAULIAC a fait convoquer notre camarade à la fin de son service pour le forcer à signer une mise à pied conservatoire. Celui-ci était alors seul avec cinq cadres dans le bureau du chef de centre fermé à clef de l'intérieur !

Une militante de la CGT de Paris 11 a été alertée par une collègue. Elles sont allées voir au bureau de Monsieur PAULIAC. Elles ont frappé à plusieurs reprises et constaté que le bureau était fermé à clef. Un cadre a fini par ouvrir la porte, mais constatant que c'était une représentante syndicale, il a essayé de lui fermer la porte au nez. C'est là une entrave intolérable à la liberté syndicale. Les deux factrices ont du pousser la porte car elles ont senti que Christophe était en danger.

Vendredi matin, tous les facteurs ont vu la nouvelle provocation de la Direction : une rangée de cadres, accompagnés d'un huissier, et la porte fermée par un cadenas au 33.

Par la solidarité de tous, nous avons permis à Christophe de regagner sa position de travail.

Nous ne sommes pas dupes : cette action de la direction a pour but délibéré de tous nous pousser à bout. C'est inadmissible et intolérable, nous ne pouvons pas accepter ces méthodes de délinquants, les bornes sont largement dépassées.

Il est hors de question d'accepter une quelconque sanction pour Christophe. C'est la direction qui doit être sanctionnée pour ce guet-apens. La DOTC Paris Sud doit non seulement prendre des mesures vis-à-vis de ses cadres, mais elle doit également répondre très vite à nos revendications concernant les emplois.

Il était prévu vendredi matin la première réunion de cette prochaine réorganisation, que nous refusons. Nous nous félicitons du comportement de la CFDT et de SUD qui ont refusé avec nous de discuter avec une direction discréditée.

**Plus que jamais, la grève illimitée à partir du
jeudi 7 octobre est indispensable !**

**C'est bien ce que craint la direction,
notre mobilisation à tous !**



A Paris, le 1^{er} Octobre 2010

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications

SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03

CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr